

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****du Conseil Municipal de Dijon****Séance du samedi 28 mars 2026**

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Monsieur CRAVEUR

Convocation envoyée le 24 mars 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 58

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 1

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Christian DUCHANGE	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Marie-Thérèse PUGLIESE
Madame Nuray AKPINAR-ISTISQUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Laurent MONNOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Vanessa VAIZANT
Madame Karine SAVINA	Madame Nadjoud BELHADEF	Monsieur Florent COLOMBO
Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Nina MARTINS
Madame Catherine PETITJEAN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Clément CRAVEUR
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Marien LOVICH	Madame Émilie SIMONE
Madame Mélanie BALSON	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Benoît BORDAT	Madame Laurence GERBET
Madame Marie-Hélène JUIILLARD-RANDRIAN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Billy CHRÉTIEN	Monsieur Maël SZABELSKI	Madame Sandra GAUDILLIÈRE
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Delphine BLAYA	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Michel FELKAY	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Franck AYACHE
Madame Claire TOMASELLI	Madame Céline MAGLICA	Madame Clémence HOUARD
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Denis GUVENATAM	Monsieur Bruno DAVID
Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Sabine SICUREZZA	Monsieur Thierry COUDERT
Monsieur Jordane GALLOIS	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Mélanie FORTIER
Madame Christine MARTIN	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Antoine CAMUS
Monsieur Franck LEHENOFF		

Membres absents :

Madame Sabine BAILLOT pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT

OBJET : PREAMBULE
Election des adjoints

Il convient de procéder à l'élection des adjoints, selon les modalités prévues par les dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment par l'article L. 2122-7-2 modifié par la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique et tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives (parité alternée femme/homme).

Conformément à l'article visé ci-dessus, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Après dépôt auprès du Maire des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire, le Conseil municipal est invité, à procéder, par vote à bulletin secret conformément à l'article L. 2122-4 du code général des collectivités territoriales, à l'élection des adjoints au scrutin de liste, sans panachage ni vote préférentiel, étant indiqué que l'ordre de présentation sur la liste définit l'ordre de leur nomination et donc, l'ordre du tableau.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'élire**, par vote à bulletin secret, les adjoints au Maire au scrutin de liste conformément à l'article L. 2122-7-2 du code général des collectivités territoriales.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 59

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs : 12

Suffrage exprimé : 47

Majorité absolue : 24

A obtenu :

Liste Dijon.écologique sociale attractive » : 47 voix

Les candidats de la liste «Dijon.écologique sociale attractive » ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés élus, et ont été immédiatement installés dans leurs fonctions d'adjoints.

Sont élus :

M.	Antoine HOAREAU	Premier adjoint
Mme	Christine MARTIN	Deuxième adjointe
M.	François DESEILLE	Troisième adjoint
Mme	Karine SAVINA	Quatrième adjointe
M.	Hamid EL HASSOUNI	Cinquième adjoint
Mme	Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Sixième adjointe
M.	Stéphane CHEVALIER	Septième adjoint
Mme	Claire TOMASELLI	Huitième adjointe
M.	Christophe AVENA	Neuvième adjoint
Mme	Dominique MARTIN-GENDRE	Dixième adjointe
M.	Franck LEHENOFF	Onzième adjoint

Mme Mélanie BALSON
M. Jean-Philippe MOREL
Mme Stéphanie VACHEROT
M. Massar N'DIAYE
Mme Nadjoua BELHADEF
M. Marien LOVICH
Mme Céline MAGLICA
M. Billy CHRETIEN
Mme Delphine BLAYA
M. Jordane GALLOIS

Douzième adjointe
Treizième adjoint
Quatorzième adjointe
Quinzième adjoint
Seizième adjointe
Dix-septième adjoint
Dix-huitième adjointe
Dix-neuvième adjoint
Vingtième adjointe
Vingt-et-unième adjoint

La Maire,

Le Secrétaire,

Nathalie Koenders



Clément Craveur

